

Pays de Quimperlé. Pêche au bar : manifestation à Morlaix



De gauche à droite : Gaëtan Helary, Anita Ollivier, Liliane Massé, Jean Kiffer, Sébastien Miossec, Paul Vinay et Serge Tallec. © Ouest-France

À Riec-sur-Bélon, Jean Kiffer et Paul Vinay sont venus s'exprimer sur un des sujets les plus délicats du moment : la pêche au bar.

Jean Kiffer (président de la Fédération française des pêcheurs plaisanciers), ainsi que Paul Vinay (vice-président de l'association des Pêcheurs plaisanciers de l'Odet, président des associations du Finistère et de Bretagne et vice-président de la Fédération nationale) sont venus à Riec-sur-Bélon.

Pour évoquer un des sujets les plus délicats du moment, la pêche au bar.

Au nord du 48e parallèle

Depuis le 1er janvier, il est interdit de pêcher le bar dans au nord du 48e parallèle. Ce dernier traverse la Bretagne en partant des environs d'Esquibien, pour traverser Audierne, Plouhinec, Plozévet, Quimper et continue jusqu'au sud de Rennes.

Ainsi, une grande partie des côtes bretonnes se retrouve interdite de pêche du bar.

Sur cette question, Alain Cadec, député européen, président de la commission de la pêche et du département des Côtes-d'Armor, a enregistré une vidéo pour apporter son soutien à Jean Kiffer et à tous les pêcheurs.



quimper.maville.com

Pays : France

Dynamisme : 153



[Visualiser l'article](#)

Sur la pêche du bar, Alain Cadec dénonce « ces mesures sévères et incohérentes » et propose un projet pilote avec le contrôle de la pêche récréative, un carnet de pêche mensuel et une amélioration de la collecte des données sur l'impact réel de la pêche récréative sur l'état des stocks du bar.

Il souhaite alors soumettre cette proposition au parlement européen.

Il a également insisté sur la nécessité de préserver le bar sur le long terme et d'assurer à chaque secteur une place à condition d'avoir des pratiques de pêche viables, justes et adaptées à la réalité. Cette orientation est à suivre et pourrait connaître un dénouement pour 2019.

Paul Vinay a également exprimé son mécontentement à ce sujet. Il dénonce aussi une désinformation de la part des médias par l'annonce de tonnage de pêche, par les pêcheurs de loisir, totalement erroné, selon lui.

Une manifestation d'appui au ministre, Stéphane Travert, concernant la pêche du bar est prévue le samedi 10 mars, à Morlaix (rendez-vous sur le parking du centre commercial Géant). Plus de cinq cents personnes sont attendues avec plusieurs fédérations.

Ouest-France